

Un prix d'originalité, « Coud'fleur » pourra également être décerné pour désigner un coup de cœur pour un balcon, un jardin, une terrasse, une initiative remarquable repéré(e) lors du passage du jury et pour lequel l'habitation n'est pas forcément inscrite au concours. Des bons d'achat seront à gagner.

Le concours des maisons fleuries est basé essentiellement sur la qualité de la décoration qui doit être visible de la voie publique. Le jury tient compte également des aménagements des abords et notamment de tout ce qui pourrait apparaître inopportun : éléments décoratifs en surnombre et/ou disgracieux, panneaux publicitaires, défauts architecturaux, etc...

Les membres du jury auront une attention particulière si vous utilisez la biodiversité (diversité des espèces vivantes et de leur caractère génétique), tout en respectant les perspectives environnementales et écologiques (les services municipaux « espaces verts et environnement » sont à votre disposition pour vous aider).

Le concours est jugé sur place par un jury local dont le président et les membres seront désignés par le Maire, avec la participation de professionnels de l'horticulture.

Le jury passera à deux reprises pendant la durée du concours.

Chaque membre du jury octroie 4 notes par participant pour juger de :

- ✿ l'harmonie
- ✿ la qualité
- ✿ la propreté
- ✿ la diversité des fleurs

N'oubliez pas de vous inscrire avant le 28 juin 2025

## Concours de Fleurissement

### Bulletin d'inscription 2025

À retourner impérativement **AVANT LE 28 JUIN 2025**  
au service Environnement  
Ferme Vernaelde - 165 rue du Boernhol



Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

(Préciser éventuellement le numéro d'entrée, d'appartement et l'étage)

Tél : ..... Mail : .....

Declare avoir pris connaissance du règlement et m'inscrire (une seule inscription autorisée) au concours de fleurissement 2025.

Catégorie :  A  B  C  D  E  F

Par ailleurs, j'autorise les photographes de la commune à prendre les clichés de mon jardin ou de ma façade dans le cadre du concours.  
Pour les personnes inscrites dans la catégorie D, merci de retirer au Service Environnement, ferme Vernaelde, 165 rue du Boernhol, un panneau pour indiquer votre balcon.

Numéro du panneau  Date et signature obligatoires



La ville de **COUDEKERQUE-BRANCHE** organise, annuellement un concours de fleurissement, ouvert à tous les habitants de la commune, du 30 juin au 31 août 2025, après inscription auprès du service environnement

Peuvent participer au concours :

- Les maisons d'habitation
- Les commerces et bâtiments industriels
- Les édifices publics
- Les exploitations agricoles

Les catégories

- A. Pavillons avec jardins très visibles de la rue
- B. Maisons avec jardinet
- C. Fenêtres ou façades fleuries individuelles
- D. Façades, balcons ou terrasses d'immeubles collectifs
- E. Entreprises, commerces, édifices publics
- F. Ecoles et centres de loisirs justifiant d'un projet pédagogique

Une tombola est prévue pour les participants présents le jour de la remise des prix. Celle-ci sera dotée de nombreux lots.

Pour plus d'informations, contacter :

Service Environnement Ferme Vernaelde - 165 rue du Boernhol  
Tél. : 03.28.24.15.41 - alisson.godin@ville-coudekerque-branche.fr



J'aime ma ville, je la fleuris

Nombreux lots !  
Bons d'achat  
Pas de perdants

# Concours des balcons et jardins fleuris





## On est bien à Coudekerque-Branche !

Ville propre, entretenue, fleurie. La ville de l'agglomération où il fait bon vivre, ville la plus arborée du littoral, 2<sup>ème</sup> ville la plus sûre des Hauts de France selon les chiffres du Ministère de l'Intérieur, notre commune a de nombreux atouts et fait partie des villes les plus demandées pour venir y vivre.

Conscient de ce bilan obtenu à force de travail, nous améliorerons cette année encore votre cadre de vie et aucun quartier ne sera oublié.

Nous avons aussi pris en compte les nécessaires transitions climatiques, par exemple en investissant dans de nombreux récupérateurs d'eau de pluie au niveau des bâtiments communaux et la création de plusieurs puits artésiens en ville. Tout cela nous permet notamment de continuer d'arroser en été, même s'il y a une période de forte chaleur et aujourd'hui c'est plus de 70% de cette eau recyclée qui permet d'alimenter nos massifs. L'hiver a aussi permis de rénover complètement les serres municipales basées dans notre superbe ferme pédagogique Vernaelde afin de produire l'ensemble de nos vivaces pour les massifs en interne.

**Nous avons toujours eu un temps d'avance : ça fait 15 ans par exemple que nous installons des plantes méditerranéennes dans nos massifs. Que n'ai je pas entendu à l'époque ! Et pourtant maintenant tout le monde s'y met car elles sont beaucoup moins gourmandes en eau.**

C'est un grand pas qui permet de faire rimer écologie, cadre de vie et économie. Nous prouvons, chaque jour à Coudekerque-Branche qu'il est possible, de faire beau et utile à la fois et j'espère que nombre d'entre vous vont le démontrer en s'inscrivant au concours des jardins et balcons fleuris pour améliorer chez-soi mais aussi rendre la ville plus agréable et plus belle.

**La belle saison qui débute à aussi permis avec le pavoiement fort apprécié de toute la ville en bleu blanc rouge d'allier une ville plus belle tout en développant le sentiment du devoir de mémoire et de la citoyenneté.**

L'été sera marqué par le passage du Tour de France dans notre ville ; je peux vous assurer que le peloton des équipes de la ville sont sur le terrain : tous prêts à faire franchir la ligne d'arrivée en tête à nos squares, jardins, nouvelles aires de jeux, parc du Fort Louis.

Barbara BAILLEUL

Adjointe au cadre de vie, à l'environnement,  
Fleurissement, propreté urbaine  
de la ville de Coudekerque-Branche  
Déléguée Communautaire  
Conseillère Départementale du Nord

### La ville continue la gestion de la ressource en eau

Avec les épisodes de sécheresse de plus en plus récurrents, la ville a décidé de prendre les devants en faisant construire 7 puits artésiens à différents endroits stratégiques de la commune. La municipalité a aussi équipé en récupérateur d'eau de pluie de nombreux bâtiments publics (et maintenant les cours végétalisées des écoles) ce qui permet de maîtriser l'eau et l'arrosage même en période de sécheresse.



## Les lauréats 2024



Un exemplaire du règlement sera gratuitement adressé à toute personne qui en fera la demande écrite.

## Plus belle la Ville

- 75 Massifs à Coudekerque
- 40.000 Fleurs plantées en ville
- 25 Agents Espaces Verts
- 29 Agents Service Propreté
- 1940 Interventions de nettoyage des tags en 2024
- 370 Tonnes de déchets ménagers ramassés par la ville en 2024
- 304 Poubelles en ville
- 104 Km de voirie nettoyés quotidiennement

Photographiez les arbres de la commune, et participez à la création de l'atlas du végétal de Coudekerque-Branche



Prenez en photo les plus beaux arbres de la commune et envoyez sur le site : [www.coudekerque-branche-fr](http://www.coudekerque-branche-fr) dans la rubrique prévue à cet effet.

L'objectif n'est pas de juger la photo mais les arbres mis en avant. Une remise des prix aura lieu le même jour que le concours des jardins et balcons fleuris.

Du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 2025

## Coudekerque en fleurs



Photographiez les massifs fleuris de la commune et envoyez vos photos et selfies sur le site internet de la ville : [www.ville-coudekerque-branche.fr](http://www.ville-coudekerque-branche.fr)

Nombreux bons d'achat à gagner